

baptême le nom de Marie.—Parmi les articles du mariage stipulé entre Marie de Nevers et Vladislas, roi de Pologne, il y en avait un qui portait que la princesse changerait son nom en celui d'*Aloyse*.—Casimir Ier, roi de Pologne, qui épousa Marie, fille du duc de Russie, exigea la même chose de celle qu'il prenait pour femme. Selon la coutume qui s'établit dans ce royaume, aucune femme ne pouvait s'appeler Marie. Cet usage ne subsiste plus ; mais si l'on porte le nom de Marie, c'est par dévotion pour la Mère de Dieu, et pour se mettre sous sa protection d'une manière plus spéciale.

#### DOUCEUR DU NOM DE MARIE.

Au rapport de Césaire (1), une femme fort pieuse de son temps ne pouvait prononcer le nom de Marie, sans se trouver comblée d'une joie du ciel et d'une douceur si abondante, qu'elle se faisait sentir jusque dans sa bouche. Il lui en demanda le sujet, et elle lui dit : "Je me suis habituée à prononcer tous les jours cinquante fois cet auguste nom de Marie, m'efforçant toujours d'augmenter ma dévotion et ma révérence lorsque je le proférais ; et, à force de le goûter plus à loisir, j'y ai trouvé une douceur qui me flatte plus que toutes les délices du monde. (2)."

Un solitaire, nommé Marsilius, excité par cet exemple, entreprit le même exercice. Il n'y eut pas été fidèle durant six semaines, qu'il reçut la même faveur. Un religieux de son monastère, lui ayant entendu raconter cet effet singulier de la bonté de la sainte Vierge, se trouva aussi excité à l'imiter, et, après quelque temps de persévérance, il éprouva la même douceur dans le nom sacré de Marie. Combien d'autres l'ont expérimentée, en mille façons différentes !

Le bienheureux Herman, au rapport de Surius, prononçait très fréquemment le saint nom de Marie, et en ressentait des effets prodigieux. Quand il était seul, il se prosternait contre le pavé de sa cellule, et dans cette posture, il aimait à répéter sans cesse : Marie !... Marie !... Marie !... Un de ses amis, qui était aussi très dévot à la sainte Vierge, l'ayant surpris dans un de ces moments qu'il consacrait à honorer le nom de son aimable Mère, fut étonné de le voir si longtemps et si profondément

(1) Lib. VII, c. L.

(2) O Maria, tu nec nominari potes quin accendas, nec cogitari quin recrees affectus diligentium te. CÉSAIRE, loc. cit.